

PLAN DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DU « RUISSEAU DE FEU »

i. IMPORTANCE DE L'ÉCOSYSTÈME

- Écosystème d'une superficie de 996 ha;
- Plus grande plaine inondable de la couronne nord de Montréal;
- 20 espèces de poissons présentes dans le bassin hydrographique;
- 60 espèces d'oiseaux répertoriées seulement dans la partie aval;
- 101 espèces d'oiseaux à l'est (banque ÉPOQ);
- Présence de plusieurs espèces à statut précaire;
- Importantes frayères historiques de perchaude et de grand brochet;
- Halte migratoire printanière de la sauvagine dans la plaine inondable;
- Fort potentiel d'amélioration des habitats en raison de la proximité d'habitats riches (confluence des grandes rivières);
- Présence d'habitats hivernaux pour le poisson;
- Grand complexe forestier humide intègre en tête de bassin (~250 ha);
- Présence de grands ensembles forestiers connexes (~1000 ha);
- Rôle essentiel de la tête de bassin à l'échelle métropolitaine;
- Dons écologiques et servitudes sur près de 100 ha (CI et Ville de Terrebonne sont maintenant propriétaires)

ii. ÉTAT DES LIEUX ET PROBLÉMATIQUE

- Milieu agricole en restauration;
- Tête du bassin est naturel;
- Forte pression de développement

iii. VOLETS DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION

1. ACQUISITION DE CONNAISSANCES

- Non déterminé

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION

CONSERVATION (C)

- Conservation intégrale du complexe forestier « amont »;
- Maintenir les apports en eau dans le bassin versant;
- Créer le « Refuge faunique du Ruisseau de Feu »
- Servitude de conservation avec propriété de la ville de Terrebonne et terrains de BFI

RESTAURATION (R)

- Compléter le projet d'aménagement faunique du Ruisseau de Feu;
- Rétablir la libre circulation du poisson entre la rivière des Prairies et le lac des Sœurs (2 interventions requises : autoroute 40 (MTQ) et lac des Sœur (ville et BFI));
- Rétablir les corridors riverains dans la portion médiane ;
- Éliminer la présence de Phragmite non-indigène dans le BV

MISE EN VALEUR (MV)

- Sentier et belvédère dans le secteur sud
- Lors de la réfection de l'échangeur 40-640, prévoir un corridor piétonnier pour lier le Domaine du Parc à la section médiane et éventuellement liée au grand complexe forestier humide du nord, en empruntant le corridor riverain du ruisseau de Feu.

3. AXES DE COMMUNICATION

- Rédiger un PCMV version « grand public »;
- Développer des objectifs communs de conservation et mise en valeur avec Terrebonne et Héritage Terrebonne pour le secteur « amont » par le biais d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU);
- Mettre en valeur l'importance du secteur « amont » pour la pratique d'activités en milieu naturel par les citoyens;
- Diffuser les objectifs du PCMV comme modèle d'intervention de développement durable en milieu urbain;
- Augmenter la visibilité du MRNF et du MDDEP comme intervenants « actifs » ;

4. PRIORITÉS DE SURVEILLANCE

- Braconnage de poissons dans les voies migratoires;
- Habitat du poisson – ruisseau de Feu;
- Stations de pompage des pluviaux;
- Barrage de castor : lac des Soeurs

5. PARAMÈTRES DE SUIVI

- Nombre d'espèces de poissons dans le BV (IIB) – 10 ans
- Nombre d'espèces d'oiseaux (banque de données ÉPOQ) – 10 ans
- Nombre de couvées de canards (espèces autres que colvert) dans le BV – 5 ans
- Intégration d'une station salamandre cendrée – annuel
- Superficie milieux forestiers intacts dans l'amont – 5 ans / mise à jour photos CMM
- Superficie des corridors riverains – 5 ans / mise à jour photos CMM
- Débits hebdomadaires estivaux du ruisseau de Feu au ponceau A40 – 5 ans
- Qualité de l'eau – 10ans

RUISSEAU DE FEU

